

Intervention pour la session du 18 octobre 2010
Marie-Laure Motreuil

Monsieur le Président, Chers collègues,

L'aéroport Notre dame des Landes et les projets d'infrastructures qui l'accompagnent dessineront un aménagement du territoire pour l'ensemble du Grand Ouest sur les décennies à venir.

Depuis quelques jours, les leaders politiques porteurs de ce projet minimisent l'impact financier sur les budgets des collectivités. Cependant, le cout financier de l'aéroport ne représente seulement que la partie visible de l'iceberg. En effet, si on additionne le coût des infrastructures qui accompagne cet aéroport, nous trouvons un montant avoisinant les 5 milliards d'€ (1). Je rappelle les principaux projets qui sont listés dans ce rapport : le franchissement de la Loire, la desserte tram train, les liaisons ferroviaires à grande vitesse, sans compter les projets routiers qui sont inscrits dans d'autres documents antérieurs.

D'autre part, dans ce rapport, il est question de financer un syndicat mixte qui se chargera de financer une plate-forme aéroportuaire et un barreau routier. Nous ne sommes pas dupes. Pour nous, l'esprit de notre programme est dévoyé, même s'il est respecté sur la forme.

Ces très lourdes infrastructures de transport répondent-elles aux défis sociaux et environnementaux de demain ? Ces défis sont ceux qui ont été rappelés par Matthieu Orphelin. Les émissions de CO² doivent être divisées par 4 à l'horizon de 2050. Et, vous savez aussi que l'épuisement des ressources doit nous conduire vers une sobriété énergétique dans nos modes de transport.

Face à ces défis incontournables, de quoi auront besoin nos concitoyens du Grand Ouest dans leurs déplacements au quotidien ? Plus de 80 % de nos déplacements se font en voiture. Avec l'augmentation inévitable du pétrole, ce modèle de transport du « tout voiture » est une bombe sociale à retardement si les leaders politiques n'anticipent pas maintenant.

Les alternatives reposent sur un autre aménagement du territoire permettant à la fois de réduire les flux et de construire des infrastructures dédiées à la mobilité de proximité. Les besoins de demain sont dans des modes de transport décarbonés et sobres. Les régions y ont une très lourde responsabilité car elles ont la compétence des TER. Dans un contexte financier difficile, les exécutifs régionaux devraient concentrer leurs moyens sur le réseau ferroviaire actuel afin d'y démultiplier les dessertes TER. Le remaillage de tous les territoires devrait aussi être la priorité. Malheureusement, l'aéroport et ces grands projets d'infrastructure assècheront les budgets des deux régions.

Monsieur le Président, mes questions seront simples. Est-ce que dans notre région, la régénération du réseau ferroviaire a un financement acté ? Je pense aux lignes comme Nantes Rennes, Nantes Bordeaux, ou la ligne Caen Alençon Le Mans Tours.

Les réouvertures de lignes Mayenne Laval et La Flèche La Suze qui sont inscrites dans les priorités de ce mandat, ont-elles une garantie de financement ?
L'augmentation de nos dessertes et de notre parc TER a-t-elle également des garanties de financement ?

En conclusion, il y a bien deux visions d'aménagements du territoire qui opposent Europe Ecologie et les partis politiques traditionnels. Notre vision est celle d'un aménagement où tous les territoires peuvent vivre et se développer. Pour nous, il n'y a pas de territoires dominants et de territoires dominés mais une coopération solidaire entre territoires. Nous devons à la fois lutter contre l'hyper métropolisation et revitaliser les bassins de vie des villes moyennes. Les choix d'aménagement du territoire posent la question essentielle du vivre ensemble et de la qualité de vie. En un seul mot, nous sommes face à un choix de société.

(1) : dans ce calcul, je n'ai pas compté la LGV Rennes Connerré